

FICHE D'INFORMATIONS USAGER
SALLE DE RÉCEPTION DU PDL
370 rue Nungesser et Coli - 69960 Corbas

- Nombre de personnes maximum : **100** au-delà la responsabilité de l'organisateur est engagée
- Remise des clés et état des lieux week-end : par le gardien devant la salle :
 - journée : **9h00 le matin** de la location, retour le lendemain 9h00
 - week-end : **vendredi à 18h00, retour dimanche 18h00**
- Le retrait des clés pour les réservations en semaine se fait à l'Hôtel de Ville, sur les horaires d'ouverture : Place Charles Jocteur de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; au plus tôt un jour avant la manifestation.
- Salle protégée par alarme : un badge vous sera remis lors de la remise des clés. Tout déclenchement de l'alarme entraînera la facturation des frais d'intervention de la société de sécurité retenue sur la caution.
- Horaires d'occupation de la salle : maximum 4 heures du matin
- Un défibrillateur est à votre disposition à l'entrée de la Maison des Associations.
- L'utilisation des bouteilles de gaz est strictement interdite. Pas de cuisine sur place. Repas chauds autorisés si véhicule autonome du traiteur.
- Utilisation de l'office de réchauffage dans la limite de 20 kw.
- Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de bloquer les issues de secours.
- L'accès aux abords de la salle est limité à 3 véhicules maximum (traiteur, organisateur).
- Dans le cadre du respect de l'environnement, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.
- L'utilisation d'adhésif au mur est formellement interdite.
- Merci de veiller à rendre la salle et son mobilier propres et rangés.
- Merci de veiller à la fermeture de toutes les portes, fenêtres et volets.

CONSTITUTION DU DOSSIER

♦ **Formulaire de réservation dûment complété et signé**

♦ **Païement par chèque à l'ordre du trésor public**

♦ **Cautions par chèque à l'ordre du trésor public**

→ 640 € retenue en cas de dégradations de la salle et de ses abords (remboursement graduel)

→ 160 € retenue si nettoyage et rangement non satisfaisant de la salle et ses abords

♦ **Attestation d'assurance** au nom et à l'adresse du loueur. Elle doit stipuler les risques locatifs, la date et l'adresse de la manifestation

♦ **Justificatif de domicile** (facture, avis d'imposition....)

Le dossier complet doit être déposé au moins 1 mois avant la manifestation

Associations : pour toutes vos manifestations, pensez à établir votre demande de débit de boissons.
Pour toute manifestation avec collation, vos chèques de caution sont engagés. Merci de veiller à remettre la salle propre et en ordre.

SALLE DE RÉCEPTION DU PDL

370 rue Nungesser et Coli - 69960 Corbas

Tarifs de base

Prix en euros	Public
<u>Première journée :</u> • 340€	• Usagers habitant Corbas (<i>week-end uniquement</i>) • Entreprises Corbasiennes • Activités lucratives et commerciales des associations de l'OMS et des comités • Personnel communal
• 100€	• Lotos, pokers, tarots et coïncidences, manifestations avec droit d'entrée <i>/!\ à partir du 3^e évènement sur l'année civile le tarif de la première journée passe à 180 €</i>
• 1 020 €	• Usagers extérieurs à Corbas
Week-end – du vendredi 18h00 au dimanche 18h00 : 450€	• Usagers habitant Corbas • Personnel communal
Gratuit	• Manifestations des associations Corbasiennes loi 1901 sans droit d'entrée • Activités non lucratives de l'OMS et des comités
Tarifs complémentaires	
<u>Deuxième journée :</u>	
• 320€	• Entreprises Corbasiennes
• 80€	• Lotos, pokers, tarots, coïncidences, manifestations avec droit d'entrée <i>/!\ à partir du 3^e évènement sur l'année civile le tarifs de la deuxième journée passe à 160 €</i>
• 1 000 €	• Usagers extérieurs à Corbas